

Réunion publique d'information



LES RIVES
DE LA
LAURENCE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

QUEL AVENIR POUR NOS DIGUES ?

**Réunion publique
d'information**
mardi 14 novembre 2023 - 18h30

La Coupole
36 chemin de Nice à Saint-Loubès

Quel avenir pour les digues de la Dordogne et de la Laurence ?
Quels scénarios face au changement climatique ? Quels moyens ?

Réunion ouverte à toutes et tous

SAINT LOUBÈS

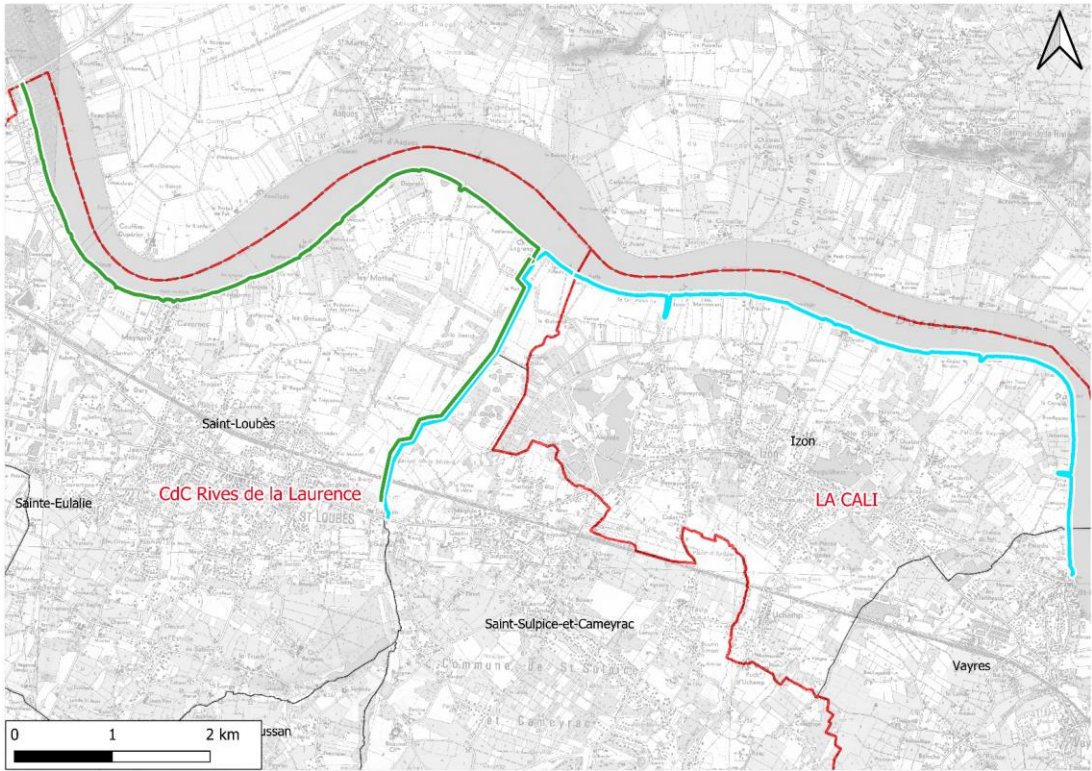
Contact : accueil@rivesdelalaurence.fr - tél : 05.56.78.91.11

Présentation du bureau d'études ARTELIA, par Laurine COQUEMONT et Antoine LYDA

Sommaire

- I. Localisation des digues sur les communes de Saint Loubes, Izon et Vayres
- II. Diagnostic de l'état des digues
- III. Fonctionnement hydraulique des digues
- IV. Impact financier et réglementaire
- V. Cadre réglementaire des systèmes d'endiguement

- I – Localisation des digues sur les communes de Saint Loubès, Izon et Vayres

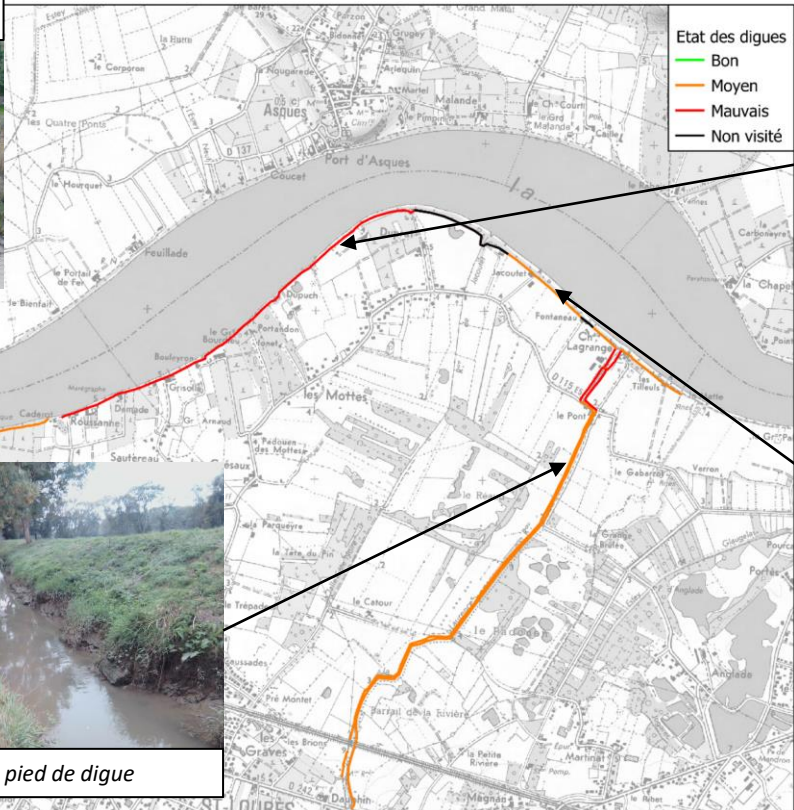


Système d'endiguement	Linéaire de digue	CdC
St-Loubès aval	11,22 km	Rives de la Laurence
Izon Vayres	11,5 km	Rives de la Laurence CALI

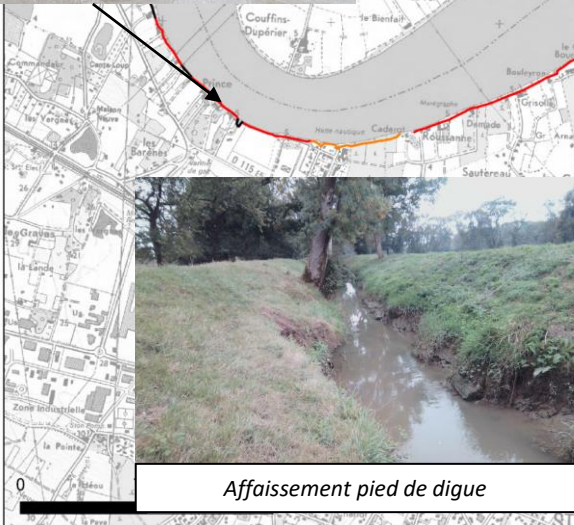
- II – Diagnostic de l'état des ouvrages
- Secteur Saint-Loubès



lieu-dit Prince – Erosion externe pied de digue



lieu-dit Duprat – Erosion externe pied de digue

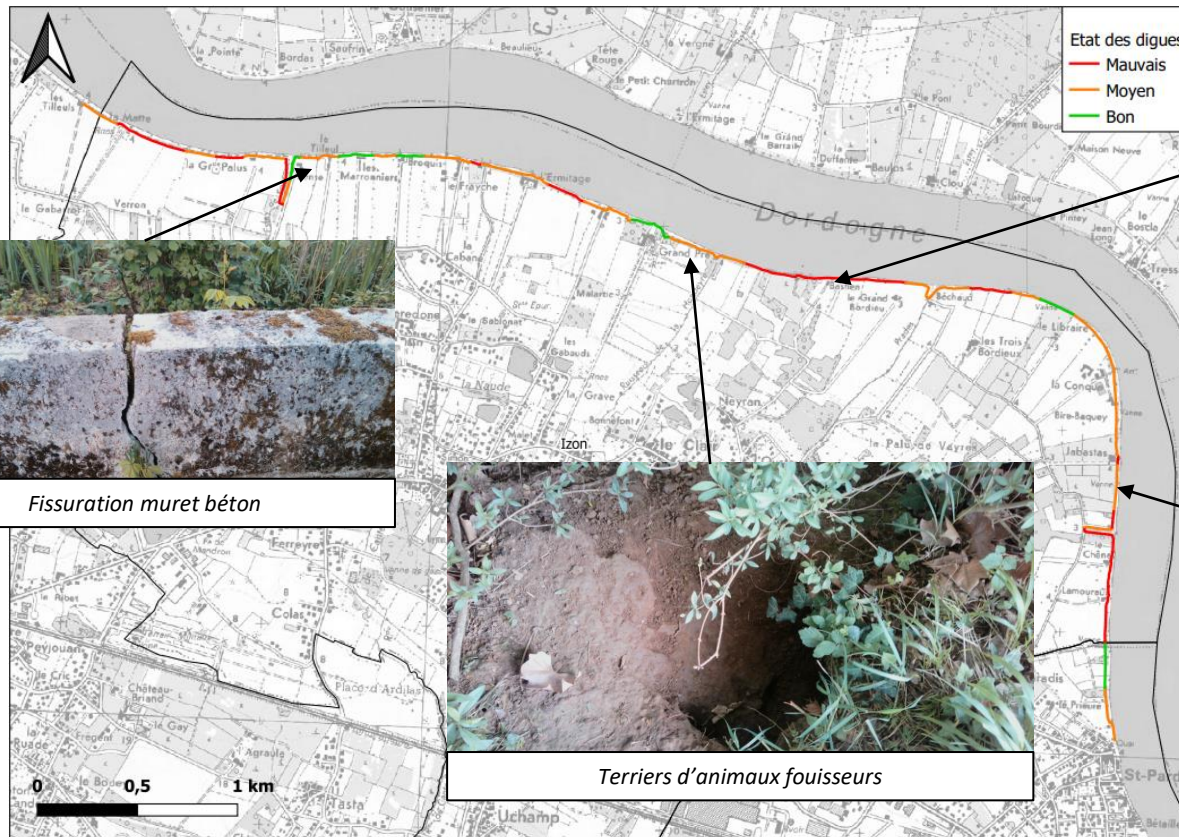


Affaissement pied de digue



Végétation dense

- II – Diagnostic de l'état des ouvrages
- Secteur Izon Vayres



Erosion externe pied de digue



Végétation dense



Fissuration muret béton



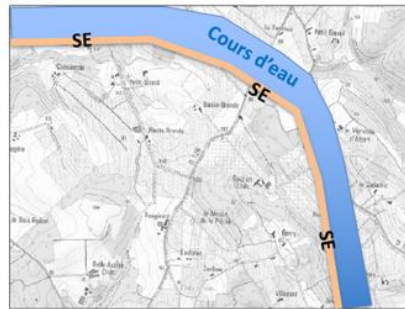
Terriers d'animaux fouisseurs



• III - Fonctionnement hydraulique des ouvrages

Analyse du rôle des ouvrages : Principes de la modélisation

1- Modélisation **avec digue**
pour le niveau testé



2- Modélisation **sans digue**
pour le niveau testé

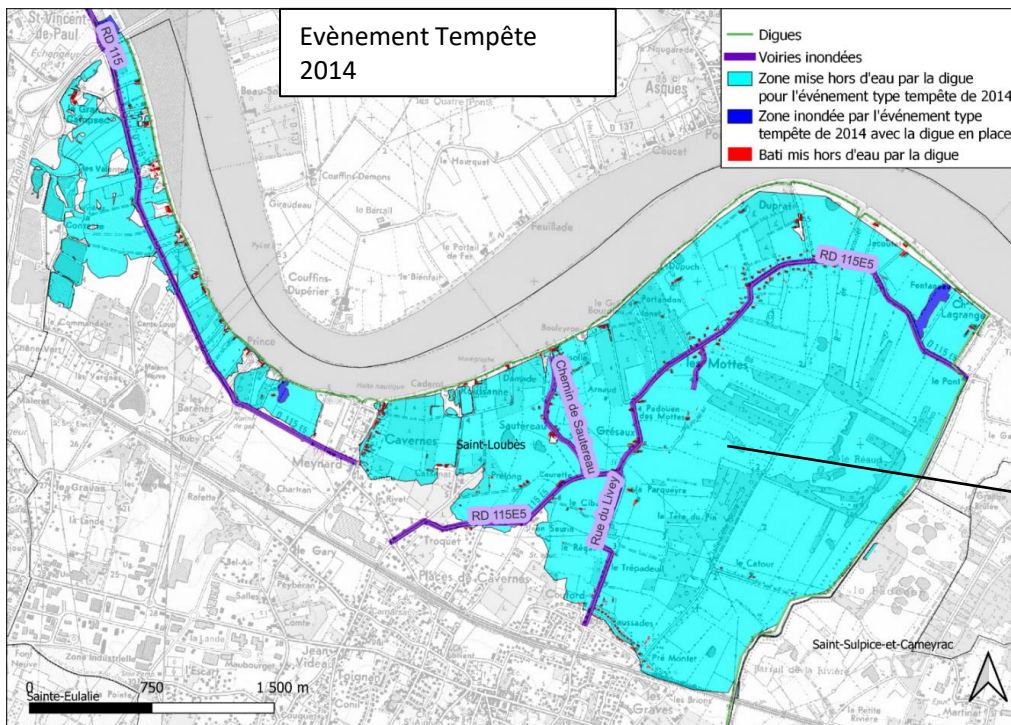


Evènements simulés :

- Evènements maritimes
 - Coeff de marée 100
 - Coeff de marée 115
 - Tempête 2014
 - Tempête 1999
- Evènements fluviaux (différentes crues)

• III - Fonctionnement hydraulique des ouvrages

Systeme d'endiguement de Saint Loubes aval

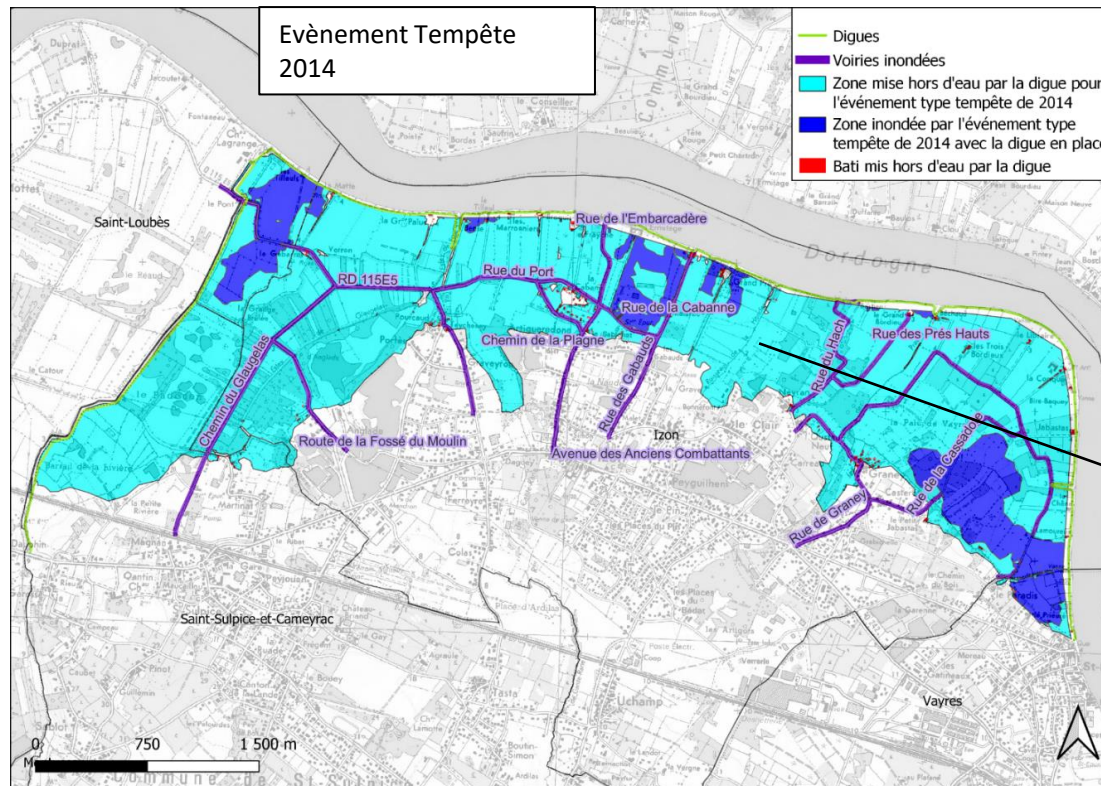


Enjeux protégés :

- ≈416 personnes
- 8,65 km de réseau routier principal
- 596 ha de zone agricoles
- 50 ha de vignoble

• III - Fonctionnement hydraulique des ouvrages

Système d'endiguement d'Izon Vayres



Enjeux protégés :

- ≈170 personnes
- 11 km de réseau routier principal
- 573 ha de zone agricoles

• IV – Impact financier et réglementaire

Systeme d'endiguement de Saint Loubès aval

	Scénario A - Déclaration sans travaux	Scénario B - Déclaration avec travaux (confortement)	Scénario C - Abandon du système
Estimation coût Etude + Travaux	123 000 € HT	2 M € HT	290 000 € HT
Estimation coût entretien (annuel)	280 000 € HT	168 000 € HT	-
Investissement (Etudes + Travaux + Entretien)	- Actuel : 123 000 € HT - Sur 30 ans : 8,5 M € HT - Sur 50 ans : 14,1 M € HT	- Actuel : 2 M € HT - Sur 30 ans : 7 M € HT - Sur 50 ans : 10,4 M € HT	Actuel : 290 000 € HT
Impacts réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> • Communes : Activation du PCS pour les évènements dépassant le niveau de protection • EPCI: obligations réglementaires digues classe C (VTA tous les 6 ans, EDD tous les 20 ans, rapport de surveillance tous les 6 ans) • Visite de surveillance régulière (2 fois/an) 	<ul style="list-style-type: none"> • Communes : Activation du PCS pour les évènements dépassant le niveau de protection • EPCI: obligations réglementaires digues classe C (VTA tous les 6 ans, EDD tous les 20 ans, rapport de surveillance tous les 6 ans) • Visite de surveillance régulière (2 fois/an) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activation du PCS pour des crues très fréquentes

• IV – Impact financier et réglementaire

Systeme d'endiguement d'Izon Vayres

	Scénario A - Déclaration sans travaux	Scénario B - Déclaration avec travaux (confortement)	Scénario C - Abandon du système
Estimation coût Etude + Travaux	155 000 € HT	2,5 M € HT	297 000 € HT
Estimation coût entretien (annuel)	287 000 € HT	172 000 € HT	-
Investissement (Etudes + Travaux + Entretien)	- Actuel : 155 000 € HT - Sur 30 ans : 8,7 M € HT - Sur 50 ans : 14,5 M € HT	- Actuel : 2,5 M € HT - Sur 30 ans : 7,7 M € HT - Sur 50 ans : 11,1 M € HT	Actuel : 297 000 € HT
Impacts réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> Communes : Activation du PCS pour les évènements dépassant le niveau de protection EPCI: obligations réglementaires digues classe C (VTA tous les 6 ans, EDD tous les 20 ans, rapport de surveillance tous les 6 ans) Visite de surveillance régulière (2 fois/an) 	<ul style="list-style-type: none"> Communes : Activation du PCS pour les évènements dépassant le niveau de protection EPCI: obligations réglementaires digues classe C (VTA tous les 6 ans, EDD tous les 20 ans, rapport de surveillance tous les 6 ans) Visite de surveillance régulière (2 fois/an) 	<ul style="list-style-type: none"> Activation du PCS pour des crues très fréquentes

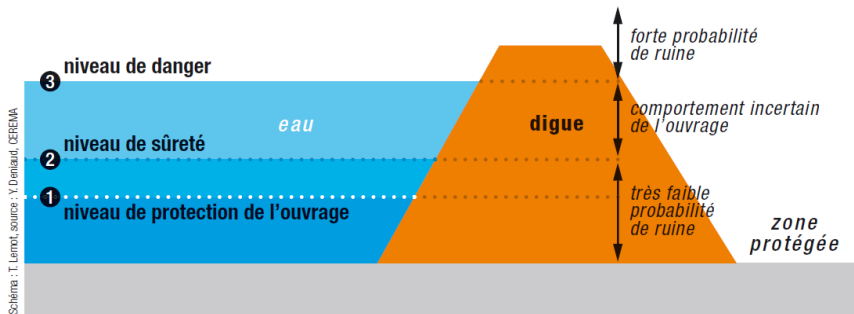
• V - Cadre réglementaire des systèmes d'endiguement

Définition

Système d'endiguement → décret n° 2015-526 modifié

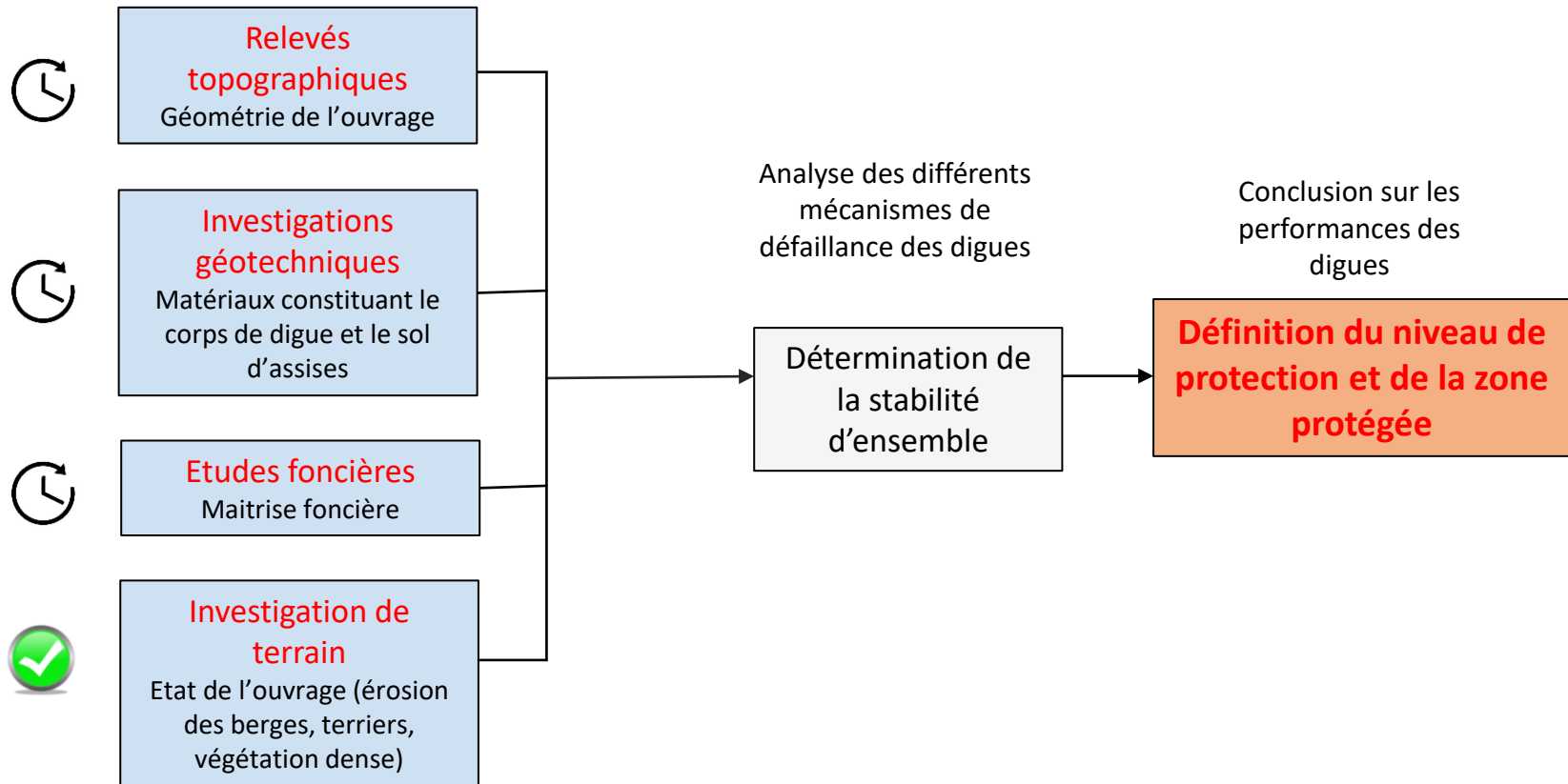
Un système d'endiguement se compose d'un ou plusieurs tronçons de digue et ouvrages hydrauliques conçus pour défendre une **zone protégée** contre les inondations et/ou submersions et cela jusqu'à un niveau d'événement précis nommé le **niveau de protection**.

ZP et NP définis dans **l'étude de dangers**



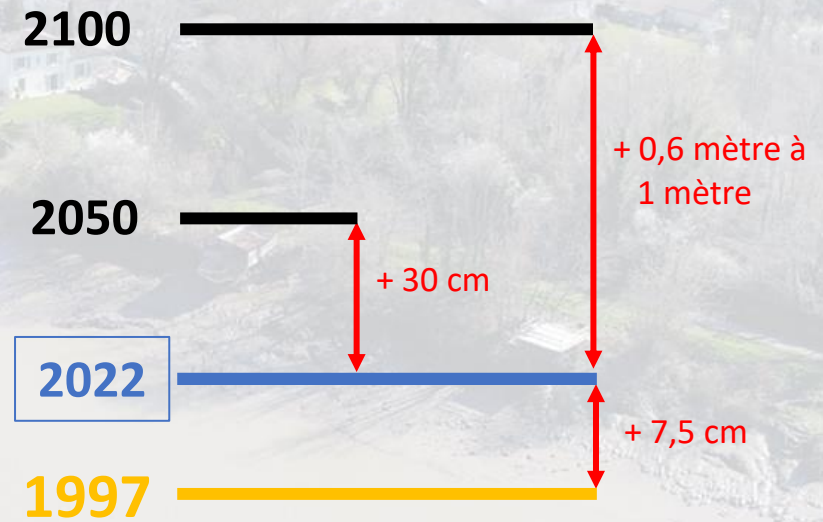
• V - Cadre réglementaire des systèmes d'endiguement

Détermination de la performance de l'ouvrage



Augmentation des niveaux marins – Quelques chiffres

- Augmentation ces 25 dernières années : + 7,5 cm (U.S. Global Change Research Program)
- Augmentation de 30 cm d'ici 2050 par rapport à 2022 (NOAA)
- Augmentation en 2100 de + 0,6 mètre à + 1 mètre (GIEC)

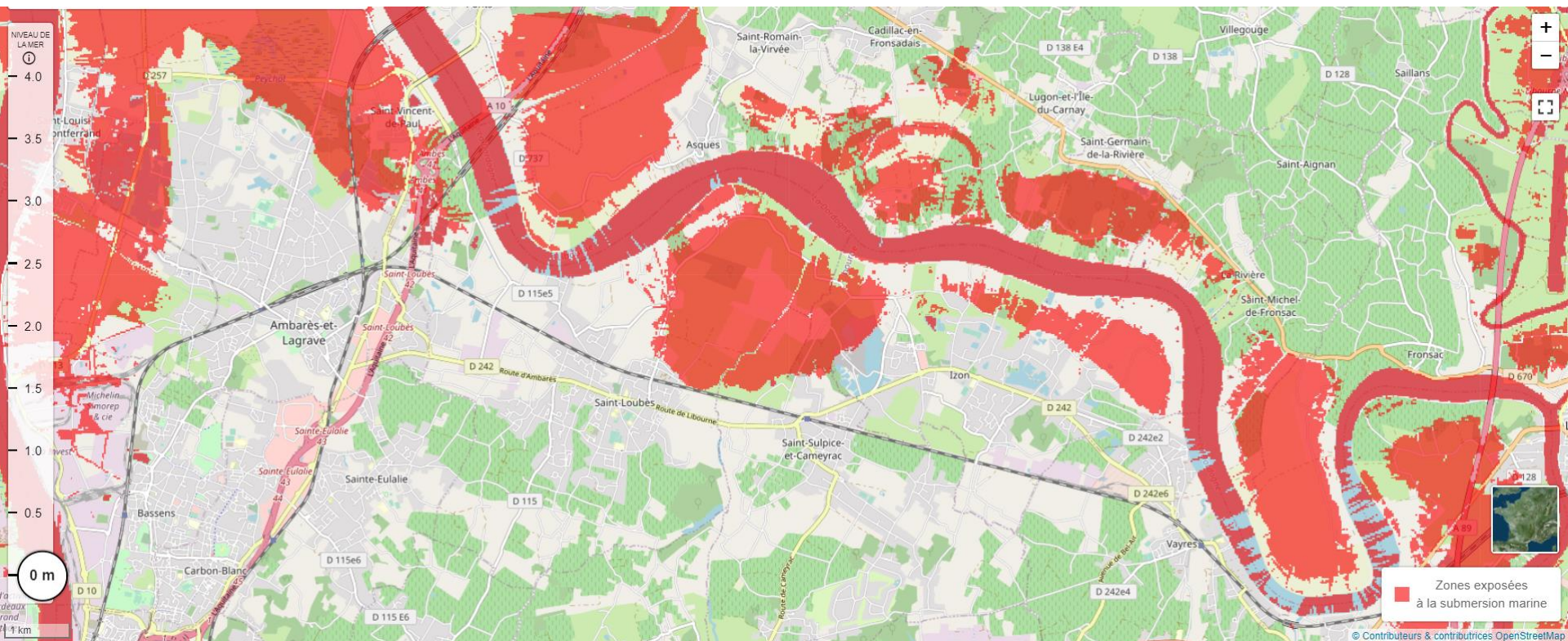


Cliquer sur le texte souligné pour accéder aux sources

Présentation CDC Les Rives de la Laurence

Présentation de Jules LÉONNEC, chargé de missions GEMAPI, puis compléments et conclusions par Mme FAVRE, Vice-Présidente de la commission GEMAPI à la CDC Les Rives de la Laurence

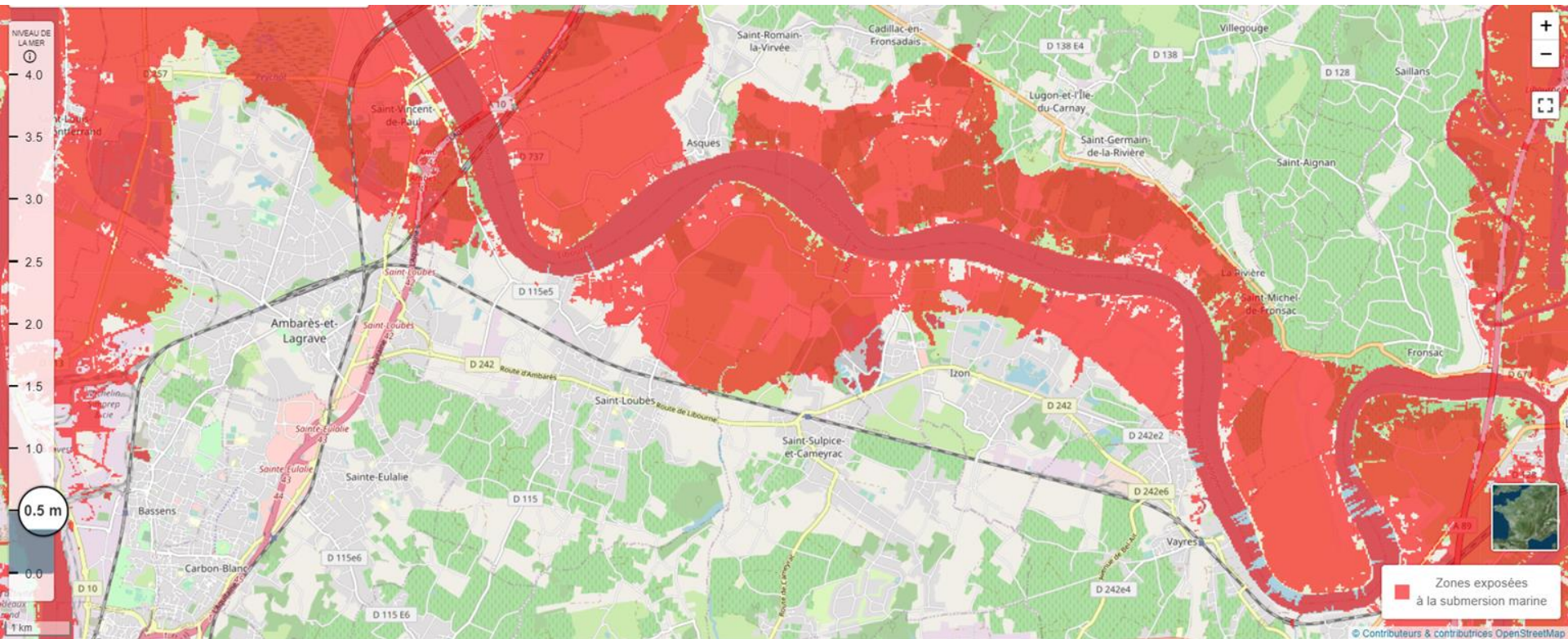
Niveaux marins – État actuel



<https://sealevelrise.brgm.fr/slr/#lng=-0.39645;lat=44.92979;zoom=13;level=0.0;layer=0>

Sans digue, territoire déjà soumis aux entrées d'eau depuis la Dordogne (zones de marais)

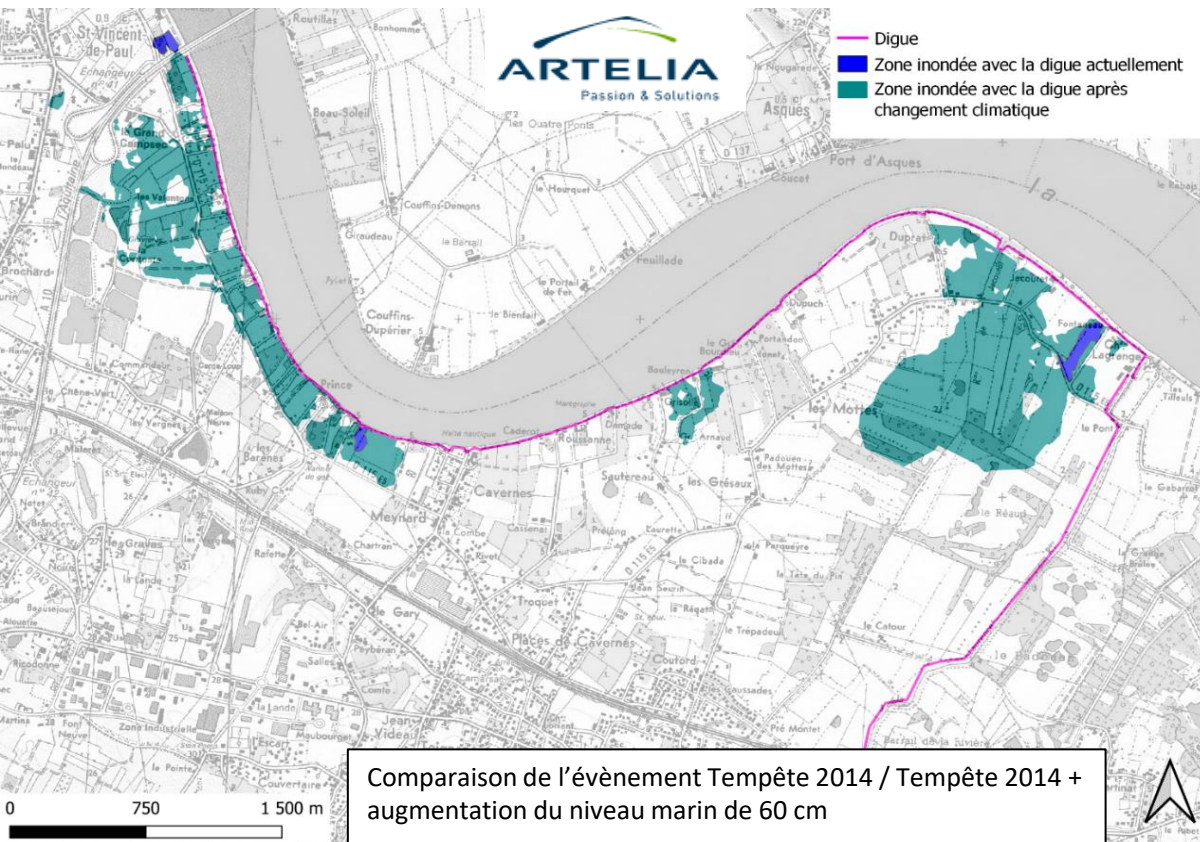
Niveaux marins – Augmentation de 0,5 mètre (entre 2050 et 2100)



<https://sealevelrise.brgm.fr/slr/#lng=-0.39645;lat=44.92979;zoom=13;level=0.5;layer=0>

Impact du changement climatique

Systeme d'endiguement de Saint-Loubès aval



Horizon 2100

Élévation du niveau marin, + 60 cm



Augmentation des niveaux d'eau de la Dordogne (liés au niveau des océans)



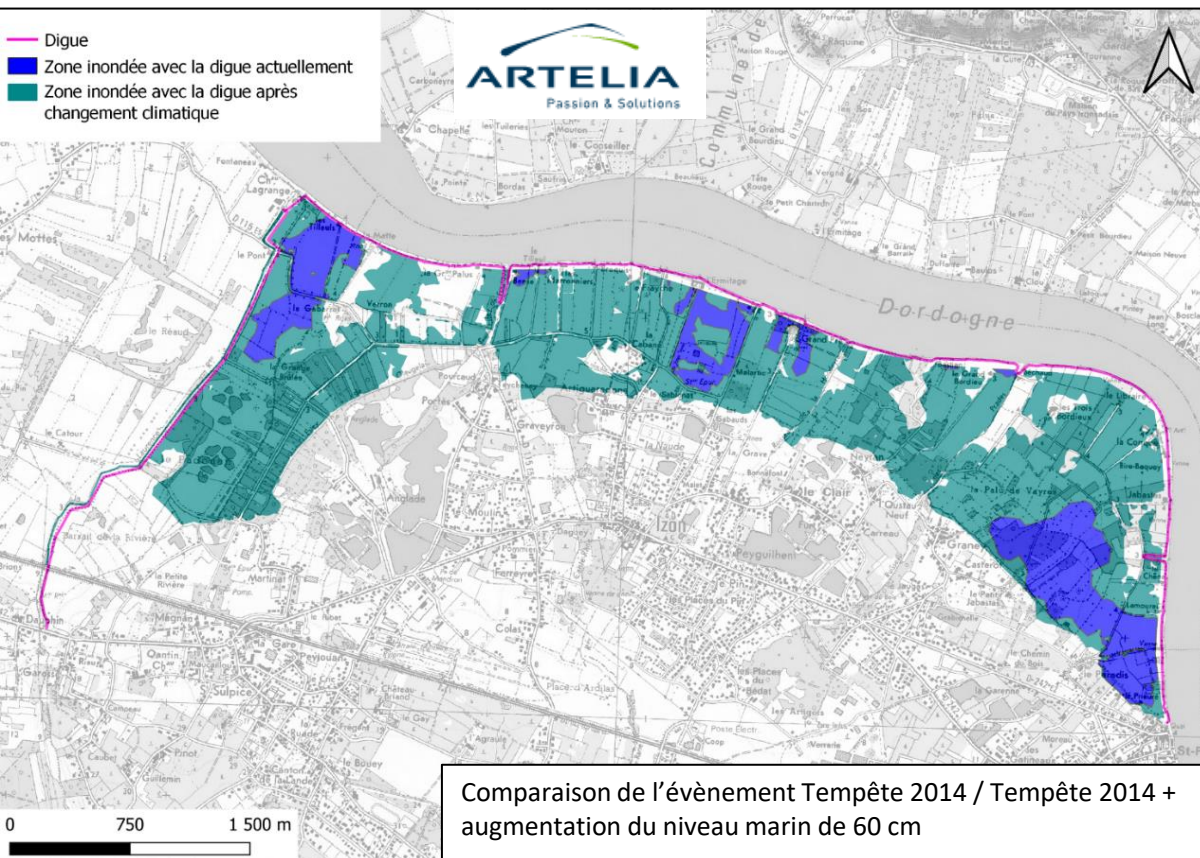
Venues d'eau plus importantes pour un évènement similaire



Les digues ne suffisent plus à protéger le territoire contre ces évènements

Impact du changement climatique

Systeme d'endiguement d'Izon Vayres



Horizon 2100

Élévation du niveau marin, + 60 cm



Augmentation des niveaux d'eau de la Dordogne (liés au niveau des océans)



Venus d'eau plus importantes pour un évènement similaire



Les digues ne suffisent plus à protéger le territoire contre ces évènements

Quel avenir pour nos digues ?



- Impossibilité technique, financière et réglementaire de rehausser les digues
- Évènements de surverses et brèches de plus en plus récurrents
- Préparation du territoire pour faire face à ces évènements (travail avec les acteurs du territoire)

Actions réalisées depuis 2020

Études

Visite Technique Approfondie (VTA 2020)

- Priorisation des travaux par urgence
- Études détaillées de chaque chantier

Études pour le classement des digues

Plan de gestion de la végétation (2022)

Travaux

Entretien courant (végétation)

Travaux de consolidation (suite à la VTA)

- Enrochement Duprat
- Reprise de digue Dupuch
- Pieutage bois à Bouleyron
- Désenvasements de clapets
- Reprise de brèches

Dépenses GEMAPI

2022 : 621 000 €

2023 : 677 000 €

Préparation de l'avenir

Meilleure gestion des eaux pluviales

Schéma directeur de gestion des eaux pluviales

- Groupement avec la CDC, ses 6 communes et Pompignac
- Objectif : ralentir le flux d'eau vers la Dordogne
- Mieux protéger les biens et les personnes

Anticipation des crises

- Installation du système Alert'eau
- SMS d'alerte avant la montée des eaux

Communication via Intramuros et les supports CDC et mairies

Travail sur la mise en place d'une subvention batardeaux

Merci de votre attention



LES RIVES
DE LA
LAURENCE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

QUEL AVENIR POUR NOS DIGUES ?

**Réunion publique
d'information**
mardi 14 novembre 2023 - 18h30

La Coupole
36 chemin de Nice à Saint-Loubès

Quel avenir pour les digues de la Dordogne et de la Laurence ?
Quels scénarios face au changement climatique ? Quels moyens ?

Réunion ouverte à toutes et tous

SAINT LOUBÈS



Contact : accueil@rivesdelalaurence.fr - tél : 05.56.78.91.11